

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24150023000099	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : AÉROPORT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	24
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 061 228,52	1 755 100,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 306 128,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 061 228,52	2 061 228,52

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 869 657,94	1 110 100,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	297 750,72	219 778,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 837 530,66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 167 408,66	2 167 408,66

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 228 637,18	4 228 637,18
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 019 800,00	0,00	1 057 900,00	1 057 900,00	1 057 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	662 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 686 800,00	0,00	1 783 900,00	1 783 900,00	1 783 900,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	51 800,00		23 700,00	23 700,00	23 700,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	19 999,79		108 628,52	108 628,52	108 628,52
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 771 599,79	0,00	1 931 228,52	1 931 228,52	1 931 228,52
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	124 500,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		124 500,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL		1 896 099,79	0,00	2 061 228,52	2 061 228,52	2 061 228,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 228,52
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	27 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	709 000,00	0,00	708 000,00	708 000,00	708 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	620 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 363 000,00	0,00	1 727 000,00	1 727 000,00	1 727 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	79 000,00		7 700,00	7 700,00	7 700,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 442 000,00	0,00	1 734 700,00	1 734 700,00	1 734 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	24 200,00		20 400,00	20 400,00	20 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		24 200,00		20 400,00	20 400,00	20 400,00
TOTAL		1 466 200,00	0,00	1 755 100,00	1 755 100,00	1 755 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	306 128,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 228,52
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	109 600,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	593 155,00	50 956,46	700 000,00	700 000,00	750 956,46
21	Immobilisations corporelles	366 353,17	246 794,26	264 000,00	264 000,00	510 794,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	959 508,17	297 750,72	1 064 000,00	1 064 000,00	1 361 750,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	720 000,00	0,00	723 000,00	723 000,00	723 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	111 024,38		27 157,94	27 157,94	27 157,94
	Total des dépenses financières	831 024,38	0,00	750 157,94	750 157,94	750 157,94
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 790 532,55	297 750,72	1 814 157,94	1 814 157,94	2 111 908,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	24 200,00		20 400,00	20 400,00	20 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100,00		35 100,00	35 100,00	35 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 300,00		55 500,00	55 500,00	55 500,00
	TOTAL	1 814 832,55	297 750,72	1 869 657,94	1 869 657,94	2 167 408,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 167 408,66
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	764 000,00	219 778,00	845 000,00	845 000,00	1 064 778,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'équipement	764 000,00	219 778,00	945 000,00	945 000,00	1 164 778,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	764 000,00	219 778,00	945 000,00	945 000,00	1 164 778,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - AÉROPORT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	124 500,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100,00		35 100,00	35 100,00	35 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		124 600,00		165 100,00	165 100,00	165 100,00
TOTAL		888 600,00	219 778,00	1 110 100,00	1 110 100,00	1 329 878,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		837 530,66
--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 167 408,66
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	109 600,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 057 900,00		1 057 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 000,00		720 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	11 000,00	0,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	23 700,00	130 000,00	153 700,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	108 628,52		108 628,52
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 931 228,52	130 000,00	2 061 228,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 228,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 400,00	20 400,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	723 000,00	0,00	723 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	750 956,46	35 100,00	786 056,46
21	Immobilisations corporelles (6)	510 794,26	0,00	510 794,26
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 157,94		27 157,94
	Dépenses d'investissement – Total	2 111 908,66	55 500,00	2 167 408,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 167 408,66
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 000,00		31 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	708 000,00		708 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	980 000,00		980 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00		8 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 400,00	20 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	7 700,00	0,00	7 700,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 734 700,00	20 400,00	1 755 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	306 128,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 228,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 064 778,00	0,00	1 064 778,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	35 100,00	35 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		130 000,00	130 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 164 778,00	165 100,00	1 329 878,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	837 530,66
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 167 408,66
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 019 800,00	1 057 900,00	1 057 900,00
60221	Combustibles et carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60222	Produits d'entretien	40 000,00	60 000,00	60 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	35 000,00	43 000,00	43 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	70 000,00	72 000,00	72 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	16 000,00	16 000,00
611	Sous-traitance générale	351 500,00	342 500,00	342 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	31 000,00	34 000,00	34 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	111 500,00	111 500,00	111 500,00
6161	Multirisques	30 000,00	35 000,00	35 000,00
618	Divers	65 500,00	45 500,00	45 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	3 000,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	600,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	2 200,00	2 200,00	2 200,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	7 500,00	7 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	120 000,00	130 000,00	130 000,00
6288	Autres	3 000,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	21 000,00	37 000,00	37 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	662 000,00	720 000,00	720 000,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	100,00	100,00
6331	Versement de mobilité	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	416 000,00	493 000,00	493 000,00
6413	Primes et gratifications	1 000,00	400,00	400,00
6414	Indemnités et avantages divers	55 000,00	19 000,00	19 000,00
6415	Supplément familial	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	137 000,00	151 000,00	151 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 600,00	26 000,00	26 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	18 600,00	21 000,00	21 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7096	RRR sur prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 686 800,00	1 783 900,00	1 783 900,00
66	Charges financières (b) (8)	10 000,00	11 000,00	11 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	8 000,00	8 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	51 800,00	23 700,00	23 700,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	42 300,00	13 700,00	13 700,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	9 500,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	19 999,79	108 628,52	108 628,52

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 771 599,79	1 931 228,52	1 931 228,52
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	124 500,00	130 000,00	130 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	124 500,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		124 500,00	130 000,00	130 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		124 500,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 896 099,79	2 061 228,52	2 061 228,52

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 228,52
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	27 000,00	31 000,00	31 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	25 000,00	30 000,00	30 000,00
64198	Autres remboursements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	709 000,00	708 000,00	708 000,00
706	Prestations de services	670 000,00	670 000,00	670 000,00
707	Ventes de marchandises	9 000,00	5 000,00	5 000,00
7082	Commissions et courtages	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7083	Locations diverses	19 000,00	22 000,00	22 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	620 000,00	980 000,00	980 000,00
74	Subventions d'exploitation	620 000,00	980 000,00	980 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	8 000,00	8 000,00
752	Revenus des immeubles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres	6 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 363 000,00	1 727 000,00	1 727 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	79 000,00	7 700,00	7 700,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	79 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat° actifs circulants	0,00	7 700,00	7 700,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 442 000,00	1 734 700,00	1 734 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	24 200,00	20 400,00	20 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	24 200,00	20 400,00	20 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 200,00	20 400,00	20 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 466 200,00	1 755 100,00	1 755 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	306 128,52
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 228,52
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	593 155,00	700 000,00	700 000,00
2031	Frais d'études	585 725,00	700 000,00	700 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 430,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	366 353,17	264 000,00	264 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	235 000,00	150 000,00	150 000,00
2135	Installations générales, agencements	8 000,00	30 000,00	30 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	22 000,00	56 000,00	56 000,00
2154	Matériel industriel	60 102,00	1 000,00	1 000,00
2155	Outillage industriel	16 251,17	7 000,00	7 000,00
2182	Matériel de transport	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		959 508,17	1 064 000,00	1 064 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	720 000,00	723 000,00	723 000,00
1641	Emprunts en euros	37 000,00	40 000,00	40 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	683 000,00	683 000,00	683 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	111 024,38	27 157,94	27 157,94
Total des dépenses financières		831 024,38	750 157,94	750 157,94
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 790 532,55	1 814 157,94	1 814 157,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	24 200,00	20 400,00	20 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	24 200,00	20 400,00	20 400,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	12 700,00	12 700,00	12 700,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	11 500,00	7 700,00	7 700,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100,00	35 100,00	35 100,00
2031	Frais d'études	100,00	35 100,00	35 100,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		24 300,00	55 500,00	55 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 814 832,55	1 869 657,94	1 869 657,94

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	297 750,72
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 167 408,66

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	764 000,00	845 000,00	845 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	191 000,00	70 000,00	70 000,00
1312	Subv. équipt Régions	191 000,00	259 000,00	259 000,00
1313	Subv. équipt Départements	191 000,00	258 000,00	258 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	191 000,00	258 000,00	258 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		764 000,00	945 000,00	945 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		764 000,00	945 000,00	945 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	124 500,00	130 000,00	130 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 800,00	12 200,00	12 200,00
28128	Aménagement Autres terrains	700,00	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	800,00	9 800,00	9 800,00
28154	Matériel industriel	4 300,00	16 000,00	16 000,00
28155	Outillage industriel	11 000,00	14 500,00	14 500,00
28182	Matériel de transport	88 900,00	71 000,00	71 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 500,00	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	3 500,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 000,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		124 500,00	130 000,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100,00	35 100,00	35 100,00
2031	Frais d'études	100,00	35 100,00	35 100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		124 600,00	165 100,00	165 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		888 600,00	1 110 100,00	1 110 100,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	219 778,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	837 530,66
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 167 408,66

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					535 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					535 000,00									
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
232	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2019	04/06/2019	25/09/2019	435 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,387	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					683 414,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					683 414,00									
AV-TAP2020	Agence France Trésor	26/11/2020	12/10/2020	16/09/2024	213 661,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,457	EUR	A	C	O	A-1
AV-TAP2021	Agence France Trésor	10/12/2021	27/09/2021	16/09/2024	469 753,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,416	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - AÉROPORT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 218 414,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		352 833,34					35 666,68	4 794,52	0,00	163,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		352 833,34					35 666,68	4 794,52	0,00	163,43
224	N	0,00	A-1	48 333,34	7,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	6 666,68	742,50	0,00	110,63
232	N	0,00	A-1	304 500,00	10,48	F	Taux fixe à 1.38 %	1,387	29 000,00	4 052,02	0,00	52,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		683 414,00					97 630,57	2 943,61	0,00	728,74
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		683 414,00					97 630,57	2 943,61	0,00	728,74
AV-TAP2020	N	0,00	A-1	213 661,00	6,71	F	Taux fixe à 0.45 %	0,457	30 523,00	980,17	0,00	242,66
AV-TAP2021	N	0,00	A-1	469 753,00	6,71	F	Taux fixe à 0.41 %	0,416	67 107,57	1 963,44	0,00	486,08
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 036 247,34					133 297,25	7 738,13	0,00	892,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 036 247,34	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	2003-10-06

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDES	0	06/10/2003
L	LOGICIELS ET LICENCES	2	06/10/2003
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	06/10/2003
L	TERRAINS NUS	0	06/10/2003
L	TERRAINS BATIS	0	06/10/2003
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10	06/10/2003
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	06/10/2003
L	21311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	40	06/10/2003
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	50	06/10/2003
L	BATIMENTS	10	06/10/2003
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40	06/10/2003
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40	06/10/2003
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	40	06/10/2003
L	MATERIEL INDUSTRIEL	5	06/10/2003
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	5	06/10/2003
L	TERRAINS NUS MIS A DISPOSITION	0	06/10/2003
L	RESEaux D'ADDUCTION D'EAU MIS A DISPOSITION	40	06/10/2003
L	MATERIEL INDUSTRIEL	5	06/10/2003
L	INSTALLATIONS GEN. AGENC. ET AMENAG. DIVERS	10	06/10/2003
L	MATERIEL DE TRANSPORT (CAMIONS PTC>3,5T)	10	06/10/2003
L	MATERIEL DE TRANSPORT (VOITURES, VELOS)	5	06/10/2003
L	MATERIEL DE TRANSPORT (UTILITAIRES PTC<3,5T)	8	06/10/2003
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	06/10/2003
L	MOBILIER	10	06/10/2003
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	06/10/2003
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION - TVX EN COURS	0	06/10/2003
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS - TVX EN COURS	0	06/10/2003
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION - TVX EN COURS	0	06/10/2003
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS - TVX EN COURS	0	06/10/2003
L	INST. MAT. OUTILLAGE TECH EN COURS	0	06/10/2003
L	MATERIEL INDUSTRIEL - TVX EN COURS	0	06/10/2003
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL - TVX EN COURS	0	06/10/2003
L	INST. MAT. OUTILLAGE TECH EN COURS	0	06/10/2003

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	13 700,00		45 584,50	59 284,50	0,00	59 284,50
Compte Epargne Temps	2 300,00	01/01/2013	7 537,50	9 837,50	0,00	9 837,50
Compte Personnel de Formation	1 100,00	01/01/2020	3 574,50	4 674,50	0,00	4 674,50
Prime fin de contrat de droit privé	10 300,00	01/01/2023	34 472,50	44 772,50	0,00	44 772,50
Dépréciations (2)	10 000,00		9 620,69	19 620,69	0,00	19 620,69
Créances Douteuses	10 000,00	01/01/2022	9 620,69	19 620,69	0,00	19 620,69
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	23 700,00		55 205,19	78 905,19	0,00	78 905,19

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	837 530,66	837 530,66
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-77 972,72	-77 972,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	759 557,94	759 557,94

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	759 557,94	759 557,94
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	837 530,66	837 530,66

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	770 557,94	770 557,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	130 000,00	130 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-640 557,94	-640 557,94

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		770 557,94	I 770 557,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		723 000,00	723 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	683 000,00	683 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 557,94	47 557,94
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 400,00	20 400,00
020	Dépenses imprévues	27 157,94	27 157,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		130 000,00	III 130 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		130 000,00	130 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 200,00	12 200,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	9 800,00	9 800,00
28154	Matériel industriel	16 000,00	16 000,00
28155	Outils industriel	14 500,00	14 500,00
28182	Matériel de transport	71 000,00	71 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	2 500,00	2 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		13,00	0,25	13,25	0,00	13,25	13,25
A Modifier		6,00	0,25	6,25	0,00	6,25	6,25
Agent Contractuel		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,25	13,25	0,00	13,25	13,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES :

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par (1) le président,

A Aurillac le 11/04/2024

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Aurillac, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Aurélie DEMOULIN	
Bernadette GINEZ	
Bernard BERTHELIER	
Charly DELAMAIDE	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE suppléé par Mme PETERS	
Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Isabelle LANTUEJOUL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-François BARRIER	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Julien VIDALINC	
Louis ESTEVES	
Magali MAUREL	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel COSNIER suppléé par Mme GAILLARD	
Mireille LABORIE	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	
Patricia BENITO	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Philippe SENAUD	
Pierre MATHONIER	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.